

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAUVIGNÉ 35**

+++++

L'An deux mil vingt-six le 10 septembre à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la
mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 12

V. Elshout, S. Chesnel, J. Hodouin, P. Souchu, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot,
J. Brézel, C. Duchêne, M. Franco Sanchez, , A. Coudray, T. Fretay

Etait absent : 1

C. Guilment

Etait excusé : 1

C. Guilment

Monsieur Guilment a donné procuration à Madame Elshout

Madame Franco Sanchez a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 3 septembre 2026

Date d'affichage : 3 septembre 2026

Délibération
2026-09-08

**Objet : Remboursement frais de location de chapiteaux pour la fête
communale**

Madame le Maire renseigne l'assemblée que la commune a loué pour le compte
du comité des fêtes, les chapiteaux de Couesnon marches de Bretagne pour la
fête communale.

Il avait été décidé, en accord avec le comité des fêtes, que celui-ci
rembourserait la commune des frais engagés.

La dépense s'élève à 440 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un titre de
440€ à l'encontre du comité des fêtes.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

